



## COMMUNIQUÉ

### Liste de vérification pour aider les compagnies aériennes à mettre en œuvre les orientations de l'OACI relatives à la COVID-19

17 août 2020 (Montréal) – l'Association du transport aérien international (IATA) a publié à l'intention des compagnies aériennes une liste de vérification des mesures sanitaires pour favoriser l'utilisation des lignes directrices du document de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) intitulé [Paré au décollage : Orientations relatives aux voyages aériens dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19](#). Les orientations de *Paré au décollage* constituent un cadre normatif mondial en vue de mesures temporaires fondées sur le risque, que les gouvernements et la chaîne de valeur de l'aviation peuvent utiliser durant la crise de la COVID-19.

« La sécurité est toujours la priorité absolue du transport aérien. Et les défis de la COVID-19 apportent une dimension supplémentaire à nos efforts. Élaborées avec la participation de l'industrie, des autorités de la santé publique et des gouvernements, les orientations de *Paré au décollage* de l'OACI constituent une norme mondiale pour des opérations sûres. La liste de vérification pour l'autoévaluation offerte par l'IATA est un guide pratique de mise en œuvre qui aidera les compagnies aériennes à se conformer aux lignes directrices », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

Le président du Conseil de l'OACI, Salvatore Sciacchitano, ajoute : « Une approche harmonisée de la santé n'est pas seulement essentielle à la reprise de l'aviation civile, mais elle est aussi nécessaire pour reconstruire une meilleure aviation, ce qui est crucial pour assurer la résilience future du réseau aérien. La liste de vérification de l'IATA à l'intention des compagnies aériennes sera importante pour stimuler la mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART), qui ont pour principes directeurs l'harmonisation et la résilience. »

La liste de vérification des mesures sanitaires de l'IATA à l'intention des exploitants aériens propose des normes et des pratiques recommandées (IHSARP), du matériel d'orientation et d'autres informations nécessaires aux exploitants pour s'autoévaluer. Elle comporte les sections suivantes :

- Notification préalable à l'arrivée
- Enregistrement
- Embarquement et débarquement
- Nettoyage de l'aéronef
- Qualité de l'air à bord
- Opérations en vol
- Équipage de conduite et personnel de cabine - généralités
- Repos des équipages en escale
- Installations aéroportuaires

Les compagnies aériennes intéressées peuvent obtenir la liste de vérification sur le site [www.iata.org](http://www.iata.org) et l'utiliser gratuitement.

**- IATA -**

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives  
Tél. : +41 22 770 2967  
Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.